

La cloche de l'église Saint-Maurice a été restaurée

Suite à la tornade du 19 juin 2019, un grand chantier de réfection de l'église de Gray-la-Ville/Velet s'est mis en place avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), du conseil régional, du conseil départemental et de la Fondation du Patrimoine, par le biais d'une souscription où de nombreux donateurs ont apporté leur soutien. Le clocher a retrouvé sa flèche le 3 novembre 2021 et, dans la

poursuite de ce projet, la restauration d'une des deux cloches a été réalisée et va être réinstallée très prochainement.

La Franche-Comté compte 700 clochers comtois dont 80 sont classés monument historique. Celui de l'église Saint-Maurice en fait partie. L'une de ses cloches a été installée le 8 septembre 1595, elle fait partie des plus anciennes de Haute-Saône. Le retour de la cloche marque un évènement

important et les élus présents ont exprimé leur satisfaction. « Les conséquences de la tornade et les restaurations liées à l'ancienneté des installations ont nécessité un travail important, avec le soutien de nombreux partenaires et donateurs que je remercie vivement », a ainsi souligné Yvan Guignot. « Cette journée marque l'aboutissement des différents projets c'est un grand plaisir à partager. »



La cloche va être réinstallée très prochainement. Photo ER